

M. Campeau disait aussi:

Au moins 25,000 logements sont de qualité inférieure, et au moins 10,000 sont des taudis.

En plus des 2,000 logements construits avant 1870, il y en a 10,000, de l'avis de M. Campeau, qui sont des taudis.

On peut donc conclure qu'environ 25,000 logements peuvent être considérés comme devant être démolis.

Voilà pourquoi j'insiste, je le disais tout à l'heure, et je continuerai d'insister pour que cette loi soit améliorée.

Maintenant, j'aurais une question à poser à l'honorable ministre. Je vais d'abord la lui poser en français, et en anglais par la suite, afin qu'il la comprenne et me donne une réponse satisfaisante. L'honorable ministre est-il au courant que le ministère du Revenu national désire acquérir, pour la Société Radio-Canada les sites expropriés par la cité de Montréal en vue de réaliser, conjointement avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, le projet d'habitation à loyer modique connu sous le nom de "Les habitations Jeanne-Mance"? Si tel est le cas, le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de résilier les contrats signés avec la cité de Montréal et la province de Québec au sujet desdites habitations?

(Traduction)

Je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics. Je l'ai formulée en français, mais je vais la répéter en anglais, de façon que le ministre puisse comprendre ce que j'ai dit et que je puisse obtenir une réponse. Voici: le ministère des Travaux publics est-il au courant que le ministère du Revenu national désire acquérir, pour la Société Radio-Canada, les sites expropriés par la cité de Montréal en vue de réaliser conjointement avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, le projet d'habitation à loyer modique connu sous le nom de "Les habitations Jeanne-Mance"? Si tel est le cas, le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention de résilier les contrats signés avec la cité de Montréal et la province de Québec au sujet desdites habitations?

M. Winch: Monsieur le président, il va sans dire, je crois, que la ligne de conduite du gouvernement qui consiste à rendre disponibles des capitaux pour la construction ou l'agrandissement d'habitations et leur restauration constitue un des meilleurs apports possibles à l'existence confortable de notre population. A mon avis, la construction de maisons crée peut-être directement et indirectement davantage de nouveaux emplois que toute autre tentative faite par

l'entremise d'une agence gouvernementale et par le financement public.

Parce que, j'en suis convaincu, nous soutenons tous que le gouvernement doit tenir et tient effectivement à aider à rendre possible la possession de bonnes habitations pour les Canadiens, je déplorerais que l'on mette en œuvre un programme qui limiterait tant soit peu le montant que l'État mettra à la disposition de ceux qui désirent l'obtenir et qui en ont besoin pour se construire, ou pour agrandir ou restaurer leur maison.

Il importe au plus haut point d'appliquer ce principe jusqu'au bout car, même si l'on n'en a pas eu l'intention par le passé, et si on ne l'a pas en ce moment, il reste que dans la plupart des cas les gens à faibles revenus ne peuvent combler leur désir, celui de devenir propriétaires. La majorité des gens éprouvent ce désir, car il y a une certaine satisfaction à pouvoir dire qu'on a pignon sur rue. Par le passé et encore actuellement, beaucoup trop de gens n'ont pu atteindre ce louable objectif, pour bien des raisons. A cause des règlements établis par le gouvernement, ils ne peuvent obtenir les fonds, ou ne peuvent satisfaire aux exigences; ou bien les fonds d'État se sont épuisés ou s'épuisent, ou les institutions de prêts ne veulent pas prêter dans des conditions auxquelles les gens puissent satisfaire, ou les gens habitent ailleurs que dans des régions où les prêts sont autorisés.

Malgré tout cela, les petits salariés persistent à vouloir posséder leur propre maison. Ils prendront donc des mesures pour essayer d'avoir une maison soit en l'achetant soit en la construisant. Comme ils ne peuvent obtenir des fonds de l'État ou des institutions de prêts, et comme ils veulent posséder leur propre maison tout comme les gros ou moyens salariés, ils s'adressent ailleurs pour se procurer l'argent. C'est honteux que ces bons citoyens se heurtent à de tels problèmes. En songeant aux problèmes qu'ils doivent résoudre et aux initiatives qu'ils doivent prendre pour obtenir des fonds, je dois me borner à dire que l'inhumanité de l'homme dépasse parfois tout entendement.

Je ne parle pas seulement des aspects généraux de la question. Je parle des problèmes qui se présentent à ces gens. Que se passe-t-il en notre pays et que doivent payer ces gens pour obtenir un emprunt? Je sais ce qui en est en Colombie-Britannique. J'ai ici une publication hebdomadaire de la *Mortgage Exchange Limited* de la Colombie-Britannique intitulée: Nouvelles offres pour cette semaine. C'est une liste des gens qui ne peuvent obtenir d'argent de la banque, qui ne peuvent l'obtenir sous l'empire des règlements parce que l'argent n'est pas disponible d'Ottawa.